

## Reprise d'activité d'une SARL avec Modification du capital

## Par richardk, le 22/11/2015 à 13:54

Nous avons constitué une SARL en 2012:

Associée1 49.82%

Associé2 4.73%

Moi Gérant 45.45%

L'associée1 qui détiens 49.82% a détourné des marchandises de la société d'une valeur qui dépasse son avoir en capital social, ce qui m'a obligé à mettre la société en veille en septembre 2014.

Maintenant je veux reprendre l'activité.

Puis-je diminuer le capital de la société en annulant ses parts pour compenser une partie de sa dette?

Sachant que je n'ai plus son adresse lettre recommandée retournée avec mention "inconnu à l'adresse"

Puis-je convoquer valablement l'AGE sans sa présence avec seulement l'autre associé avec qui je composerai le nouveau capital?